ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE AFOR.

Années 1847-1849.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET, Rue St-Côme, 6, au 1° étage.

1850.

DESCRIPTION

d'une espèce nouvelle d'OCHTHEBIUS, par E. MULSANT et Cl. REY.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 26 décembre 1849.)

Ochtebius crenulatus. Oblong; noir ou d'un noir grisâtre en dessus. Prothorax presque en carré transversal, brusquement rétrécé et garni d'une membrane à partir des deux tiers ou un peu plus; marqué d'un sillon médiaire et, de chaque côté de celui-ci, de deux fossettes presque carrées, d'un sillon postoculaire creusé d'une fossette au tiers et vers les angles postérieurs, et de deux impressions transversales. Elytres à dix stries ponctuées et crénetées.

Longueur 0^m , $0014 (2/3^c)$. — Largeur 0^m , $000 (1/3^c)$.

Corps noir ou d'un noir grisatre en dessus. Tête pointillée, creusée d'une suture et de deux fossettes frontales; celles-ci situées près du côté interne de chaque œil. Antennes d'un testacé livide. Palpes maxillaires presque de même couleur, à dernier article noir. Prothorax tronqué et garni d'une bordure membraneuse blanchâtre, en devant; près d'une fois plus large que long dans son diamètre transversal le plus grand; à angles antérieurs incourbés et presque avancés en espèce de dent; brusquement et fortement rétréci sur les côtés vers les deux tiers et un peu plus de la longueur de ceux-ci, mais garni d'une membrane qui déguise ce rétrécissement et le fait paraître presque en carré transversal; subarcuément et faiblement rétréci d'avant en arrière; subarrondi aux angles postérieurs membraneux, rectan-

gulaire aux angles cornés; d'un tiers moins large à ceux-ci qu'aux antérieurs; bissubsinueusement tronqué à la base; faiblement convexe, ponctué; longitudinalement rayé d'un sillon médiaire presque prolongé de la base au bord antérieur; marqué, 1° parallèlement à celui-ci, de deux fossettes discales, situées l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers de la longueur, presque carrées, ne paraissant jamais s'unir l'une à l'autre; 2° d'un sillon postoculaire aboutissant à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale; 3º de deux fossettes situées sur ce sillon ou paraissant le constituer : l'une vers le tiers de la longueur, l'autre près des angles de derrière: 4° de deux impressions transversales: l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers, moins apparentes que les sossettes discales vers lesquelles elles se terminent. Elytres près d'un tiers plus larges au calus huméral que le prothorax à ses angles postérieurs cornés, un peu plus larges que ce dernier à ses angles membraneux; deux fois et demie au moins, ou près de trois sois aussi longues que lui ; garnies latéralement d'un rebord formant sur la moitié antérieure une gouttière inclinée qui s'efface vers l'extrémité: médiocrement ou faiblement convexes en dessus; à dix stries, marquées de points crénelant ces stries; intervalles convexes et presque lisses ou très-finement ridés transversalement. Dessous du corps noir. Pieds d'un testacé livide.

Cette espèce se trouve dans les environs de Tournus (Saône-et Loire).